



*Oroux (Deux-Sèvres).*

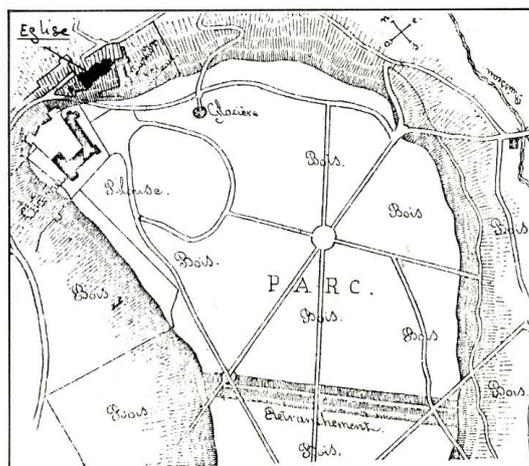
## **OROUX**

*(Deux-Sèvres, canton de Thénezay, arrond. de Parthenay, 110 hab.)*

Église paroissiale Saint-Martin. Modeste mais charmante église de la fin de l'époque romane qui n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune mesure de protection en dehors de celle que lui confère une population très attachée à sa conservation. La façade et son portail sont de bons exemples de l'architecture religieuse de la région. Les chapiteaux qui décorent la nef unique terminée par un simple mur droit sont en très bon état de conservation. La singularité de l'église d'Oroux est de posséder au Nord de son sanctuaire une imposante construction rectangulaire, aux murs épais, à peine éclairée à l'intérieur par des fenêtres-meurtrières pratiquées à la partie supérieure. La destination de cet édifice fut évidemment d'être un donjon-refuge avant de devenir un clocher. Les travaux de réfection des toitures les plus urgents s'élèvent à près de 50 000 F. Les Comité et Conseil de la Sauvegarde de l'Art Français ont voté une subvention de 30 000 F.

J.H.

Muret-et-Crouttes (Aisne).



situation même lui confère un intérêt tout à fait exceptionnel. C'est, en effet, un exemple très rare d'église rurale construite sur les pentes d'un ancien oppidum celtique, à proximité d'un château construit au XVI<sup>e</sup> s. par le Prince de Condé au point le plus fort de cette antique défense de terre et de bois. Autre circonstance digne de remarque, l'oppidum fut intelligemment exploré et signalé par l'abbé Lebeuf, l'un des pionniers de l'archéologie moderne qui visita le Soissonnais en 1734.

*Bibliographie.* — Abbé LEBEUF, *Dissertation sur l'état des anciennes populations du Soissonnais avant la conquête des Gaules par Jules César.* Paris, 1735. — E. FLEURY, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Tome I, Paris, 1877, p. 58.

J.H.